

La préservation de l'eau est donc au cœur des préoccupations de la Communauté Urbaine de Dunkerque

La Cud a la compétence de l'assainissement et des eaux pluviales sur le territoire. Elle dispose également du service public de l'assainissement non collectif dénommé SPANC

Le syndicat de l'eau du dunkerquois exerce la compétence de la gestion de l'eau potable et de l'eau industrielle sur le territoire et quelques communes limitrophes.

La Régie d'assainissement, en charge de l'entretien des ouvrages d'assainissement, est à votre service 24 h/24 h et 7j/7j au **0800 54 37 54** (n° vert gratuit) ou par mail à **[accueil.regie-assainissement@tud.fr](mailto:accueil.regie-assainissement@tud.fr)**